

- Séance publique du vendredi 21 décembre 2018 -

UN BUDGET STABILISÉ AU SERVICE DE PROJETS AMBITIEUX

La préparation budgétaire 2019 s'est inscrite dans le cadre nouveau du Pacte financier imposé par l'Etat, qui contraint les grandes collectivités à une évolution maximale de 1,2 % de leurs dépenses de fonctionnement. Une contrainte nouvelle qui a pu être absorbée grâce à la situation budgétaire de la collectivité, qui, dès 2015, a engagé un cycle de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le budget primitif 2019 constitue un révélateur de la pertinence des choix opérés dès 2015 : réduction de la masse salariale et du train de vie de la collectivité, recentrage des politiques départementales sur les missions dévolues par la Loi, optimisation de la gestion financière.

Force est de constater, en cette fin d'année 2018, que tous ces efforts collectifs paient. Les dépenses de fonctionnement sont passées de 320,8 M€ en 2015 à 304 M€ fin 2018 (estimations). La capacité de désendettement a été abaissée à 7 ans, alors qu'elle était proche du seuil d'alerte des 10 ans en 2014. Par ailleurs, le taux d'épargne, c'est-à-dire la capacité d'autofinancement des investissements, s'est nettement amélioré.

Le budget 2019 témoigne donc d'une bonne santé financière retrouvée et stabilisée, malgré un reste à charge sur les dépenses d'allocations individuelles de solidarité qui ne cesse de croître (52 M€). Elle est le fruit de trois budgets de rigueur (2016-2018) et d'un rattrapage fiscal en 2018 rendu nécessaire pour faire face aux dépenses de solidarité.

C'est ce cercle vertueux retrouvé, celui du désendettement et de l'efficacité de la dépense publique, qui permet aujourd'hui de développer le territoire deux-sévrien avec ambition en investissant massivement pour le numérique, les collèges ou les routes. Un programme d'investissement maintenu à 45 M€, rendu possible grâce à l'amélioration de l'autofinancement, qui permet de contenir le recours à l'emprunt.

C'est ce même cercle vertueux qui permet d'accentuer la proximité et la force du service public départemental, notamment auprès des personnes les plus fragiles, pour assurer ses missions de solidarité. En 2019, le taux directeur des services et des établissements pour personnes âgées et personnes handicapées est encore positif (+ 0,4 %).

C'est enfin ce cercle vertueux qui a rendu possible la décision de redonner aux Deux-Sévriens 4 M€ de pouvoir d'achat en abaissant la fiscalité dès 2019, avec un taux départemental de la taxe sur le foncier bâti, qui passera de 21,07 % à 19,97 %.

Cette stratégie budgétaire globale améliore grandement le rendement de l'action publique, à savoir une optimisation de la dépense qui allie renforcement de l'efficacité des services publics, développement des investissements et réduction de la pression fiscale.

Le budget 2019 marque donc un tournant dans le mandat 2015-2021. Les efforts consentis dans la première partie du mandat sont désormais pleinement consacrés au développement et à la solidarité.



SOLIDARITÉ

60 % DU BUDGET DÉDIÉS À LA PROTECTION DES PLUS FRAGILES

Chef de file des solidarités, le Département des Deux-Sèvres poursuivra l'ensemble de ses missions au service de la protection de l'enfance et de la famille, l'autonomie des seniors, l'insertion des demandeurs d'emploi et l'amélioration de l'habitat pour les personnes les plus modestes.

En 2019, le Département portera notamment les initiatives suivantes :

- Renouvellement de son action auprès des allocataires du RSA en relançant **150 nouveaux contrats départementaux d'insertion en entreprise** (CDIE).
- Lancement d'un **nouvel appel à projets pour le développement de l'habitat regroupé**, opération qui consiste à créer des logements pour personnes dépendantes à proximité d'un EHPAD afin de mutualiser les services apportés aux résidents.
- Création de **deux nouvelles Unités pour Personnes Handicapées Vieillissantes** afin d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées dépendantes et de libérer des places dans les établissements pour adultes.
- Mise en place d'un **appel à initiatives sur les nouvelles technologies applicables à la robotique et à la domotique** dans les logements au service des personnes dépendantes et/ou en situation de handicap.

CHIFFRES-CLÉS



800

mineurs

confiés à l'aide sociale à l'enfance (hors mineurs non accompagnés).



38,4 M€

pour les 8 200 bénéficiaires de l'**Allocation personnalisée d'autonomie**.



2 700

personnes en situation de handicap bénéficient d'une aide départementale.



198,18 M€ consacrés à la solidarité en 2019 (hors personnel).



COLLÈGES

CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR AUX JEUNES DEUX-SÉVRIENS

Bâtisseur de réussite au cœur des collèges, le Département des Deux-Sèvres a enclenché un vaste programme d'investissements répondant à trois objectifs :

- Entreprendre de nombreux travaux de modernisation et d'agrandissement des bâtiments. **Une enveloppe d'investissement de plus de 10 millions d'euros sera ainsi consacrée aux établissements** dont plus de la moitié de ce montant permettra l'aboutissement de deux chantiers majeurs pour la rentrée scolaire 2019-2020 : l'ouverture du nouveau collège de Bressuire et la livraison du restaurant scolaire de Saint-Maixent-l'École.
- **Développer les équipements numériques et améliorer la qualité des réseaux informatiques** grâce à l'adaptation des moyens mis à disposition en corrélation avec les nouveaux usages pédagogiques.
- **Accroître la qualité de la restauration scolaire** en renforçant la politique d'achat local et d'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique dans la préparation des repas. Un travail spécifique sera également mis en œuvre en matière de réduction du gaspillage alimentaire.

CHIFFRES-CLÉS



58 M€
d'investissements
pour moderniser
100 % des collèges
entre 2015 et 2021.



45 %
des produits utilisés
pour les repas des
collégiens sont des
produits locaux.



1 000
tablettes déployées
en 2018 dans les
collèges.



16,4 M€ investis pour le nouveau collège de Bressuire.



MAINTENIR UN RÉSEAU PERFORMANT ET SÉCURISÉ

Pour assurer **la sécurité et la fluidité des déplacements des usagers**, le **Département veille au quotidien sur les 4 000 km de routes départementales** dont il a la responsabilité. Aussi, après l'achèvement du chantier conséquent de la déviation de Brion-près-Thouet, le Département des Deux-Sèvres concentre en 2019 son investissement financier sur la qualité du réseau existant.

L'investissement de 11 millions d'euros sera principalement consacré à :

- l'entretien des chaussées et l'amélioration continue du réseau par la réalisation de travaux d'enrobés
- l'amélioration de la qualité de la signalétique routière avec le lancement d'une grande campagne de renouvellement des panneaux directionnels dans tout le département,
- la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art.
- la modernisation du réseau avec notamment la finalisation de toutes les études préparatoires aux travaux sur la RD948 entre Melle et les Maisons Blanches.

CHIFFRES-CLÉS



700 000 €
pour les études préalables
à la construction des
créneaux de dépassement
sur la RD 948.



270 agents
et **4 agences techniques**
territoriales
au service du réseau
départemental.



Une enveloppe
spécifique de
550 000 €
sera dédiée à la **renovation**
des ouvrages.



5,6 M€ seront consacrés à **l'amélioration des chaussées.**



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Après les nombreuses montées en débit qui ont permis à 20 000 foyers de bénéficier d'une meilleure connexion Internet, 2019 est l'année de la première phase du déploiement de la fibre optique.

Six millions d'euros sont ainsi investis cette année par la collectivité, ce qui permettra dès 2019 la réalisation de travaux à hauteur de 80 M€ pour cet ambitieux chantier de 55 000 prises dans les 10 aires urbaines les plus denses (hors CAN) et plus de 200 sites prioritaires (zones d'activités et sites publics).

Parallèlement, un investissement de 200 000 euros est consacré par la collectivité au maintien du système Wi-Max qui permet d'assurer une connexion Internet correcte aux habitants qui n'ont pas accès aux autres technologies.

CHIFFRES-CLÉS



Fin 2021

marquera l'achèvement de cette première phase de déploiement du **Très Haut Débit**.



55 000

C'est le nombre de **prises** qui seront desservies par le Très Haut Débit d'ici 2021.



99

comme le nombre de **communes concernées par les opérations de montée en débit ADSL**, achevées en 2018.



19 M€

seront investis au total par le Département pour **déployer la fibre optique en Deux-Sèvres** (phase 1).



TERRITOIRES

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

Chef de file du développement du territoire et soucieux de garantir un bon niveau de service en chaque point du département, le Département est le partenaire des communes et des intercommunalités dans la réalisation de leurs aménagements dans le cadre du dispositif CAP 79 (Contrat d'accompagnement de proximité).

Pour 2019, la collectivité investira **4,8 millions d'euros pour accompagner les communes et les EPCI** au titre des priorités locales, des appels à projets et des projets d'intérêt départemental. Ces subventions permettront de soutenir en 2019 entre 250 et 300 projets répartis sur l'ensemble du département. Depuis 2016, 18 millions d'euros de subventions ont été attribués par le Département des Deux-Sèvres aux collectivités locales.

En 2016, le Département s'est engagé à hauteur de **6 M€ pour créer des conditions encore plus favorables à l'emploi et à l'activité** en Deux-Sèvres. La consommation de ce fonds dénommé « contrat départemental d'attractivité territoriale » sera accélérée et clôturée en 2019.

CHIFFRES-CLÉS



650 projets améliorant le cadre de vie dans les communes ont été soutenus depuis 2016 (CAP 79).



170 projets ont été accompagnés par ID79, l'agence d'ingénierie départementale, en 1 an.



10 projets ont déjà été soutenus depuis 2016 au titre du **contrat départemental d'attractivité territoriale**.



390 000 € c'est la contribution apportée au CAUE pour ses missions auprès de collectivités et des particuliers.



LA MUE DE LA LOCOMOTIVE TOURISTIQUE DU DÉPARTEMENT EST SUR LES RAILS

Véritable ambition départementale, le tourisme prend un nouvel élan grâce à la politique volontariste menée par la majorité et le parc animalier Zoodyssée en est l'un des fers de lance.

Avec les premiers investissements réalisés en 2018, le parc a accueilli de nouvelles espèces dont les plus grands cervidés européens : les élans.

En 2019, débutera une phase de grands chantiers qui aboutiront à la création des 9 Odyssées. **L'Odyssée Méditerranée sera inaugurée en avril 2019 et l'Odyssée Montagne sortira de terre en juin 2019 afin d'accueillir les deux ours Kiwi et Dominique.** Une enveloppe de 747 000 euros en investissement sera dédiée au parc sur un investissement total 2018-2022 de 2 millions d'euros.

CHIFFRES-CLÉS



40
espèces supplémentaires
seront accueillies à
Zoodyssée d'ici 2022.



41 998
visiteurs ont franchi
les portes de
Zoodyssée en 2018.



+ 17 %
de chiffre d'affaires
pour Zoodyssée
sur la saison 2018.



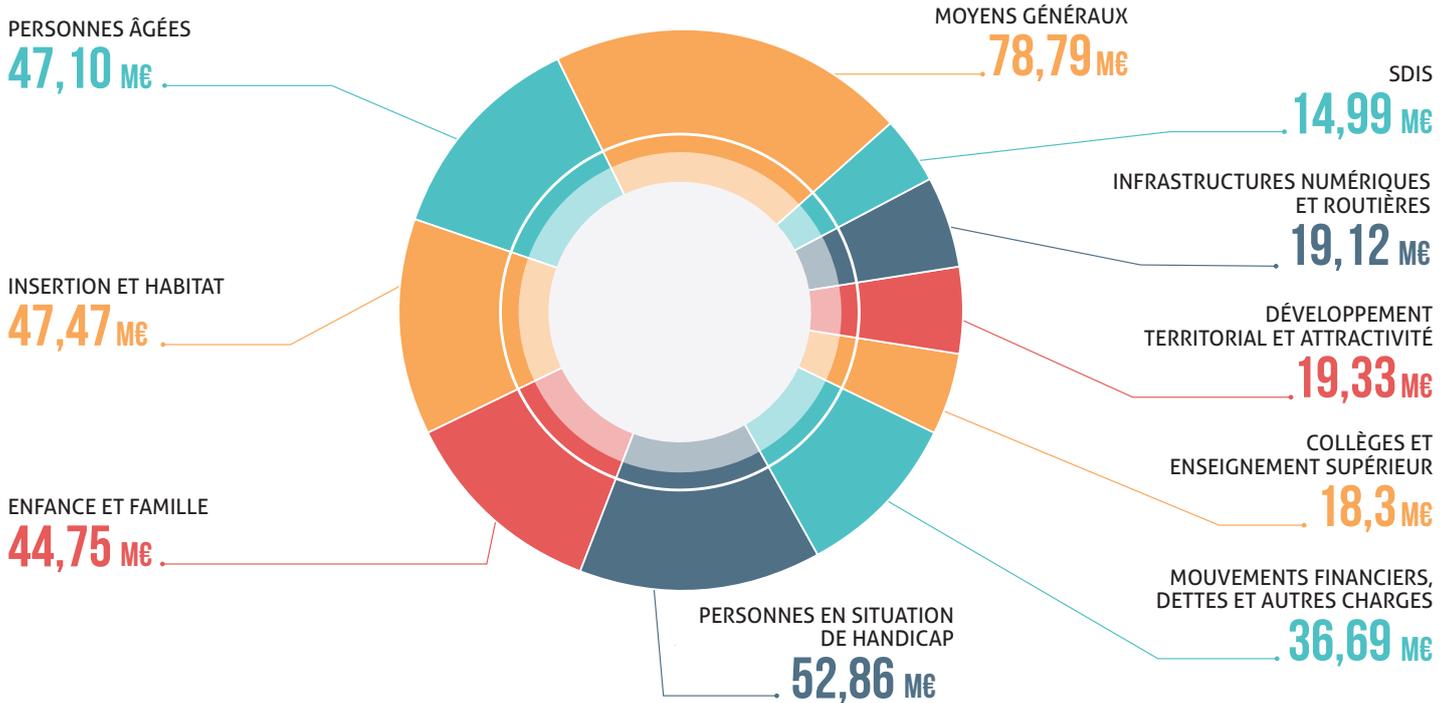
5,6 millions

C'est le nombre de **visiteurs annuels**
en Deux-Sèvres.

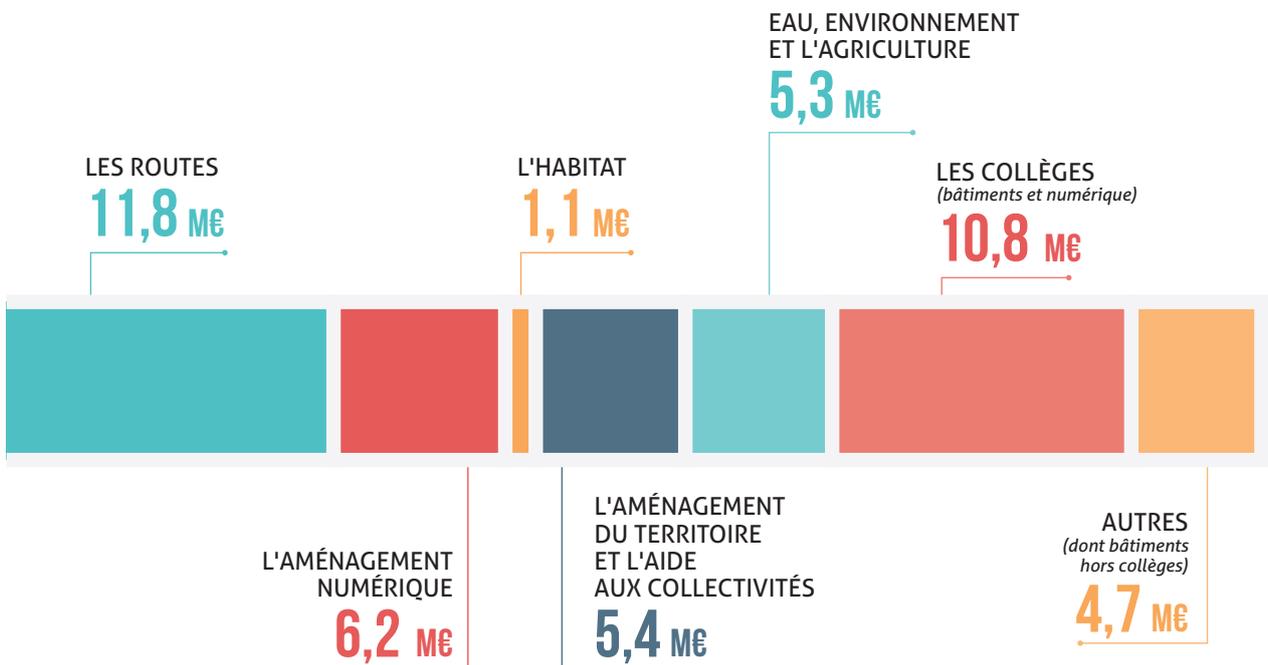


LE BUDGET

LES DÉPENSES : 379,4 M€



LES INVESTISSEMENTS : 45 M€





LE BUDGET

LES RECETTES : 379,4 M€

